

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°19770 - 76ÈME ANNÉE

DÉCONFINEMENT SYNDICAL RÉUSSI

Hier avait lieu une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle à l'appel de l'intersyndicale CGTR-FSU-SAIPER-Solidaires, appel auquel s'est également joint le SNUDI-FO. Près d'un millier de travailleuses et travailleurs ont ainsi défilé à St Denis entre le Jardin de l'Etat et la préfecture, un nombre important, d'autant plus lorsque l'on prend en compte le contexte sanitaire, social et économique que nous subissons actuellement.



Déjà marquée par le symbole qu'est le fait que cette mobilisation soit la première journée de grève et de manifestation sur l'ensemble de l'île depuis le déconfinement, elle a également été le théâtre d'un événement fort, une minute de silence ayant été respectée en hommage à Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR qui nous a quitté le 20 décembre dernier.

Parmi les manifestants, on a notamment pu voir un nombre important de travailleuses et travailleurs des services à la personne, qui un petit peu plus tôt dans la matinée s'étaient rassemblés devant le Département afin de faire entendre leurs revendications. Frania Fasy, déléguée syndicale CGTR et représentante des travailleuses et travailleurs des services à la personne en lutte et revenue sur les raisons de leur mobilisation.

En effet ces derniers se sont mobilisés car ils subissent des conditions de travail dégradées, et un statut qui n'est pas reconnu par les institutions. Alors que le secteur compte plus de 8000 travailleuses et travailleurs dans toute l'île et qu'ils effectuent des missions essentielles, le temps partiel leur est ainsi imposé, ce qui précarise d'autant plus leur situation.

Les travailleuses et travailleurs mobilisés considèrent par ailleurs que leur situation relève de l'esclavage moderne et portent ainsi plusieurs revendications : la revalorisation de leurs salaires, une reconnaissance de leur importance dans la société et des véhicules de fonction lorsque cela est nécessaire, les déplacements étant à leur charge.

De plus, ils revendiquent le versement total de l'aide promise par le président Macron, dont le versement dépend du Département, raison de leur rassemblement sur place. Or, sur les 1000€ annoncés, seuls 400 ont été versés par la collectivité. Bien que les représentants aient été reçus au Département, les travailleuses et travailleurs des services à la personne considèrent que rien de concret n'en est ressorti, raison pour laquelle la mobilisation continuera jusqu'à de réelles avancées.

A l'issue de la manifestation, de nombreuses prises de paroles se sont succédées, dont celles des représentants de l'intersyndicale.

Jacques Bhugon pour la CGTR, Guillaume Aribaud pour la FSU, Didier Debals pour le SAIPER et Pascal Valliamin pour Solidaires sont ainsi intervenus et ont été unanimes, à la fois sur le contexte comme sur les perspectives de luttes à venir.

Concernant le contexte de cette mobilisation, ils constatent que le gouvernement et le patronat multiplient les attaques contre les travailleuses et travailleurs depuis de nombreuses années, attaques qui se sont multipliées depuis l'année dernière en prenant le prétexte de la crise sanitaire. En ce sens, une mobilisation de « *déconfinement syndical* » était plus que nécessaire. En effet, Le code du travail se retrouve encore une fois menacé et la répression se fait chaque jour de plus en plus sentir avec notamment les lois « *Sécurité Globale* » et « *Contre le séparatisme* ».

Le mépris envers les travailleuses et travailleurs est également important, en témoignent les différents Grenelle de la Santé et de l'Éducation, qui n'ont abouti à aucune revalorisation des soignants et à un effondrement des retraites pour les nouveaux enseignants. Ce mépris s'est également traduit par la très faible revalorisation du SMIC, à hauteur de moins de 1%, alors que dans le même temps le gouvernement fait des cadeaux au patronat avec le plan de relance.

Afin de lutter contre les attaques en cours et espérer obtenir des victoires pour toutes et tous, les syndicats appellent ainsi à de nouvelles mobilisations dans les semaines et mois à venir, et souhaitent les voir se réaliser dans l'unité la plus large et à toutes les échelles possibles.

Mathieu Raffini

ÉDITO

UNE ABOLITIONNISTE NOIRE COMME FUTUR VISAGE DES BILLETS DE 20 DOLLARS ?



C'est un acte fort que s'apprête à faire le nouveau président américain en mettant le visage d'une abolitionniste sur un billet américain. Ce projet arrive à un moment où le pays est traversé depuis près d'un an par un mouvement historique dénonçant le racisme et les violences policières dont sont victimes les gens de couleur. Harriet Tubman sera la première Afro-Américaine à figurer sur un billet de banque aux Etats-Unis.

Elle a fui l'esclavage et fait passer des dizaines d'esclaves vers le nord des Etats-Unis et le Canada avant et pendant la guerre de Sécession avant de participer à la lutte pour le droit de vote des femmes. Elle aura bientôt son visage sur l'un des billets les plus utilisés dans le pays. Certes, c'est la coupure la plus utilisée du pays mais, surtout depuis 1928, ce sont les traits d'un président, homme controversé qui y sont reproduits. Elle avait été choisit après une vaste enquête d'opinion par une association militant pour que les femmes soient enfin à l'honneur sur les billets de banque. En recueillant plus d'un demi-million de voix, son approbation par la population a été totale.

Elle remplacera donc le président Andrew Jackson, qui a massivement déporter les tribus amérindiennes vers l'ouest et l'intérieur des terres, faisant des milliers de morts. Il est important que l'argent américain reflète l'histoire et la diversité du pays et l'image d'Harriet Tubman ornant la nouvelle coupure de 20 dollars les reflète de façon évidente.

Bertrand Ancelly

» Di sak na pou di

INSUPPORTABLE !



Insupportable, cette agression dont a été victime ce lundi, cette élève de 12ans, aux abords du Collège Fayard, à Saint-André. Plus insupportable encore quand le lynchage - comme ce fut le cas - est encouragé, applaudi par des dizaines d'élèves du même établissement. La scène violente ayant été filmée et partagée sur les réseaux sociaux, sans que les auteurs ne se soucient des effets négatifs de sa diffusion pour la victime.

Ceci étant, cette agression qui est loin d'être un cas isolé, aurait pu passer sous silence, comme c'est souvent le cas, cette vidéo justement a fait qu'il en soit autrement et obligé la direction de l'établissement de réagir - « *C'est déplorable* » ! a-t-elle déclaré, en dégageant toute responsabilité du personnel surveillant et les médiateurs qui seraient arrivés trop tard !!

Et comme il fallait s'y attendre, les images de cette scène violente à Fayard ont enflammé les réseaux sociaux et font beaucoup causer. Le rapprochement a été vite fait avec le climat d'insécurité à Saint-André et certaines agressions qui ont eu lieu sur le territoire la commune. Mais pas seulement.

Le débat sur la cohésion sociale et le problème de « *l'intégration au vivre ensemble* » est plus que jamais d'actualité à Saint-André, mais également dans d'autres communes de la Réunion.

Ce vaste sujet aussi sensible qu'il soit ne doit pas rester éternellement tabou. Et il est à craindre que si les autorités et nos politiques continuent à fuir la question, plus personne ne maîtrisera plus rien demain. C'est une bombe à retardement. Pangar kan kalbass va pété !

Paul Dennemont



IN DROL MÈSS DÉ MOR POU MARMAYE KATÉSHISS !

Mézami , mi ansouvien sa in zistor la spass néna lontan. Mwin téi sava ankor kétéshiss dann tan-la é katéshiss –la té i plézante pa ,dann tan-la. Défoi , lo jédi l'avé mèm in mess é ou l'avé intére port antansyon pars la mess été an vré, é apré la mèss l'avé katéshiss pou réssité.

Dann tan-la, in frèrè épi mwin-mèm, mèm ké nou téi arèst Boi d'Nèf, nou téi sava katéshiss sint-klotid par raport l'avé pwin prète boi- dnèf, é l'avé in prète rouj sin t-klotide é sé konmsa ké nout dé inn mon frèrè nou la rotrov anou dsi lo ban katéshiss dann landroi-la.

Pou anshèv avèk sa,dann l'ané la nomein prète Boi-dnèf é la fé la kominyon fin d'lané ; tank sint-klotid kominyon la anilé pars lo prète l'avé kamarade kominiss.Fèrm lo ban !

Donk i n matin ni ariv légliz, mon frèrè épi mwin-mèm, é kossa ni oi, dann mily l(alé rant bann fiy in koté épi bann garsson l'ot koté in sèrkèye avèk in tapi damassé dossi. Mon frèr avèk mwin nou lé ziss a koté,larmoir-konm Maxime laoppe i di dann Madina- Toute marmaye la tramass dsi troi kar d'ban afors nout dé mon frèrè téi pouss. Anfin la mess té long m la fini par ariv oboute.konm danbitde plizyèr marmaye la tonm fèb san manzé konm zot lété.

La mèss fini, dé zome de garde la vni :la tir lo tapi.La komanss démonte lo sèrkèye.Nou té blan avèk la pèr ! La kontinyé dmonté pi téi pran toute plansh épi téi mète dann in mèb dann fon légliz.Momandoné l'avé pi arien...Tout marmaye l'aprosché :l'avé pwin lo mor dodan.Lérta arienk in mèss dé mors an mor.Nou la ropran réspirasyon mé bann dame katéshis la fons dsi nou konm guèp i sort dsi lo ni ;

La késtyone anou, la késtyone anou san pityé. Mèm zozèf lété késtyoné, li k'téi di ék'téi répète : « *Madam, siouplé, lo mor oussa lé ? li la parti ou koi ?* ».

Afors li la di é rodi, la mète ali ajnou dsi grinn sèl. In drol Mèss dé mor an vérité pou marmaye katéshiss !

Justin

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433